



Provence ● Alpes ● Pays niçois

Région Citoyenne

Pour la solidarité, l'écologie, l'altermondialisme et le régionalisme

Pourquoi voter le 21 mars ?

Tout incite à boudier les urnes : slogans creux, engagements non respectés, élus impuissants, clivages artificiels ou mensongers. Le clientélisme achète les consciences. L'appétit de pouvoir tient lieu de convictions. Les accords d'appareils remplacent le débat politique. Le Conseil régional reste une institution lointaine et méconnue, une machine lourde et inefficace : on ne sait pas à qui va l'argent, ni à quoi il sert.

Pourtant, la Région dispose d'un budget de plus d'un milliard d'euros, (6,5 milliards de francs), elle est pleinement responsable et libre de ses décisions et ses compétences vont encore être élargies.

Mais rien ne bouge et tout est à faire. Peut-on accepter que...

- notre région soit une des plus riches de France et une de celles qui comptent le plus de chômeurs (212 500) et le plus de rimistes (125 000) ?

- la spéculation foncière rende inaccessible le prix des logements, à la ville comme à la campagne ?
- que nos villes soient devenues un vaste embouteillage où nous passons

plus d'une heure et demie par jour dans des transports pollués et pollueurs ?

- Peut-on accepter la dégradation de nos quartiers, l'isolement des personnes âgées, l'inquiétude des jeunes ?

NON ! Il faut réagir et agir ensemble, ne pas s'en remettre à ceux qui

nous promettent tout et ne font rien. Reprenons nos propres affaires en main.

Avec *Région citoyenne*, des femmes et des hommes de gauche connus pour leur action associative, syndicale ou citoyenne s'engagent pour changer la politique.

En dehors des partis traditionnels, *Région citoyenne* est la liste de celles et

Une autre région est possible !

ceux qui ne se résignent pas.

Les élections régionales se déroulent en deux tours, les 21 et 28 mars. Au premier tour chacun a le droit d'exprimer son choix. Le 28 mars, si le Front national est un danger pour notre région, nous ferons tout pour lui barrer la route.

Bouleguen lou pais* !

OUI, une autre région est possible !

- Une région qui donne à chacun sa chance et qui offre à tous l'espoir d'une vie meilleure.

- Une région qui respecte l'identité historique de son territoire, sa culture d'Oc millénaire et qui s'enrichit des cultures venues d'ailleurs.

- Une région qui écoute ses habitants et qui lutte contre toutes les formes de discriminations.

- Une région qui permet à chacun de vivre dignement et dans la sécurité, sans crainte pour son avenir.

- Une région qui prépare l'avenir de ses enfants en préservant son propre environnement et celui de la planète.

- Une région qui conjugue les intelligences et les talents, les initiatives et les projets, les créations et les traditions.

- Une région qui résiste à la mondialisation libérale et qui s'ouvre à l'Europe, à la Méditerranée, à la fraternité des peuples : une région arc-en-ciel.

Avec Philippe Sanmarco

* *Bougeons la région, boleguen lo pais*

La politique peut changer !

20 engagements citoyens prioritaires

L'EMPLOI

1 COMBATTRE le chômage en soutenant concrètement la création d'activités nouvelles :

- Soutenir la première entreprise de notre pays : l'artisanat de production, créateur d'emplois stables.
- Accompagner les créateurs d'entreprises,
- Orienter l'épargne locale vers les petites et moyennes entreprises,
- Accorder à l'économie sociale et solidaire des moyens en contractualisant les actions avec le monde associatif et en sortant du clientélisme. Soutenir le secteur coopératif et mutualiste.
- Encourager l'agriculture paysanne et les modes alternatifs de distribution des produits agricoles. Favoriser une gestion non productiviste de la forêt et de la pêche.

2 OFFRIR à tout demandeur d'emploi une nouvelle chance avec un programme spécifique de formation et d'accès à l'emploi comme celui de l'École de la seconde chance à Marseille.

3 SIGNER des contrats de réciprocité et de responsabilité sociale pour toutes les entreprises bénéficiaires de subventions ou de contrats publics. Introduire dans les appels d'offres une clause du mieux disant social et environnemental. On ne doit plus voir d'entreprises qui licencient et déménagent après avoir bénéficié de fonds publics.

LES JEUNES

4 CONSTRUIRE. Pas de lycée au-dessus de 800 élèves. Un plan de six ans permettra de diminuer les effectifs, d'implanter de nouveaux établissements à taille humaine dans les quartiers abandonnés, de créer de nouveaux lycées professionnels. Un programme expérimental de création de 1000 places d'internat accompagné sera mis en place.

5 PROMOUVOIR, dans et hors les lycées, l'apprentissage d'une seconde et troisième langue : langue d'Oc, langues des pays d'origine (italien, espagnol, portugais, arménien, arabe, berbère, roumain...). Encourager les jume-

lages des établissements scolaires de la région avec des établissements méditerranéens, favoriser les voyages de classes et les échanges culturels.

6 PARTIR. Que chaque enfant de la région ait un droit effectif aux vacances et parte une fois au moins par an. (Aujourd'hui un enfant sur deux est privé de vacances).

LA SOLIDARITÉ DES GÉNÉRATIONS

7 PARTAGER. Pour les 800 000 retraités de notre région, le Conseil régional mettra en place, en coopération avec les départements, les communes et l'État, un plan régional d'hébergement, de soins (notamment à domicile) et d'accompagnement, qui garantira à chacun une vie sociale digne et conviviale dans la cité. Soutenir l'habitat adapté et l'accessibilité de la ville, des services publics et des transports pour les personnes âgées, handicapées et ou dépendantes.

LE LOGEMENT

8 BÂTIR 10 000 logements sociaux de qualité par an. La Région ne financera que les communes qui auront une véritable politique de logement offensive et démocratique. L'Agence foncière régionale sera dotée de réels moyens lui permettant de lutter contre la spéculation et le mitage du territoire régional par le pavillonnaire de luxe, de maîtriser le foncier et le développement urbain pour permettre chaque année la construction de 40 000 logements neufs.

L'ENVIRONNEMENT

9 COMBATTRE les émissions de gaz à effet de serre, responsables des catastrophes climatiques, (la canicule, les inondations d'Arles, les feux de forêt), avec un plan régional de lutte et de prévention. L'enjeu est planétaire, mais la solution réside dans la multiplication d'actions locales que la Région peut lancer ou encourager dans le domaine de l'énergie solaire, de la filière bois, de la protection du littoral ou de la gestion globale du Rhône.

10 PRÉVOIR. La Région ne subventionnera aucune construction ou réhabilitation de bâtiments sans une étude préalable garantissant les meilleurs choix environnementaux et économiques : construction bioclimatique, utilisation prioritaire d'énergies renouvelables, emploi de matériaux performants et durables, bilan financier sur 20 ans.

11 RECYCLER. Pour combattre la mise en décharge et l'incinération des déchets, la Région soutiendra les projets de recyclage et de réduction à la source. Mieux vaut prévenir qu'incinérer : des plans de prévention seront mis en place avec les collectivités locales et les entreprises du commerce afin de promouvoir les produits éco-labellisés et réduire les emballages.

12 RESPIRER. La Région subordonnera ses aides aux entreprises et aux institutions accueillant du public, à la réalisation de plans de déplacements pour les personnes qui s'y rendent. Ces plans examineront toutes les possibilités de remplacement de la voiture : transports collectifs, covoiturage, véhicules électriques, vélo, marche à pied... La Région subventionnera ces études.

13 ACCORDER une priorité absolue aux transports en commun, avec l'arrêt immédiat de la prédominance accordée aux investissements routiers et autoroutiers. Pour chaque euro donné à la route, la Région donnera un euro aux transports en commun : train, tram et métro, alors qu'aujourd'hui le train reçoit 10 fois moins que la route. La Région mettra en place avec ses partenaires une carte orange régionale des transports publics donnant un accès permanent aux trains, bus et métros.

LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

14 Co-DÉVELOPPER. Organiser une concertation permanente entre régions riveraines de la Méditerranée pour coordonner et impulser des partenariats de codéveloppement. Consacrer 2% du budget régional aux actions de coopération, soit dix fois plus qu'actuellement.

15 CONTRIBUER au développement des populations écrasées par la mondialisation libérale : introduire des clauses éthiques et en faveur du commerce équitable dans les appels d'offres des collectivités et organismes subventionnés par la région.

LA CULTURE D'OC

16 CRÉER, en liaison avec les autres régions occitanes, un office de la langue régionale. Favoriser l'émergence d'une télévision régionale bilingue et soutenir l'ensemble des publications périodiques en langue régionale. Conventionner les organismes de formation et de recherche publics et privés qui visent à promouvoir la langue d'Oc, négligée par le pouvoir régional.

LA DÉMOCRATIE

17 ASSUMER. Chaque conseiller régional de la nouvelle majorité refusera tout cumul de responsabilités dans l'exercice des mandats électoraux. Il rendra compte chaque année de l'avancée de ses engagements.

18 RÉPONDRE. La Région répondra dans les 10 jours à tout courrier qui lui sera adressé et indiquera nominativement la personne qui suit le dossier. Décentraliser les services de la Région dans les pays et villes pour rendre l'institution proche des citoyens.

19 CONTRÔLER. L'attribution de toute subvention se fera en séance ouverte au public et sur la base d'un rapport des services accessible aux citoyens sur le site internet de la Région. Les votes des élus seront connus du public. Chaque année les actions aidées feront l'objet d'une évaluation indépendante.

20 PARTICIPER. Pour favoriser une réelle démocratie participative, la Région mettra à la disposition des mouvements citoyens et des associations, des moyens leur permettant d'être réellement acteurs dans l'élaboration des décisions publiques : grands projets, enquêtes, budgets...